

Service Déchets

N/réf.

Déchets Sabine Crettenand

 N° tél.
 027 743 43 02

 E-mail
 s.crettenand@saillon.ch

 V/réf.
 Système GastroVert© Pr

Système GastroVert© Private A rappeler lors de toute correspondance Aux utilisateurs de GastroVert© Private

Saillon, octobre 2019.

GastroVert© Private – La nouvelle ère de gestion de déchets!

Liens utiles:

https://www.saillon.ch/commune/pratiquelocationd%C3%A9chets/gestion-des-d%C3%A9chets/gastrovert.aspx#22 https://satomsa.ch/page/116-gastrovert1

Madame, Monsieur,

Le système de collecte des restes d'aliments GastroVert© est en service depuis plus d'un mois et vous l'utilisez régulièrement, merci ! D'après les échos, ce système trouve sa place dans le quotidien des ménages et répond à un réel besoin en matière de valorisation des déchets. Nous souhaitons vous informer des premières statistiques et impressions :

- 44 échanges de bacs, soit plus de 4 tonnes de restes alimentaires récoltés sur 1 mois;
- la priorité de remplissage des bacs est respectée ;
- la qualité des déchets correspond aux attentes ;
- la présence d'asticots de mouches, surtout dans les périodes de forte chaleur, ne peut être évitée ;
- résistance des sacs compostables : nous vous invitons à amener vos restes d'aliments sans trop tarder, surtout s'il s'agit de restes « humides », comme les épluchures de certains fruits. Les sacs compostables sont à disposition aux points de collecte, prévoyez d'en prendre quelques-uns en réserve;
- les restes d'aliments sont en majorité collectés dans les sacs compostables ; ceux-ci sont disponibles à volonté, nous vous remercions de les utiliser et de ne pas jeter les restes en vrac dans les bacs, notamment pour des raisons d'hygiène.

Nous restons à votre disposition pour toute remarque ou question au sujet de cette filière qui, nous le sommes convaincus après vos réactions, est un service apprécié par nos citoyens.

Des bio-seaux, adaptés aux sacs compostables, sont encore disponibles auprès du bureau communal et de la déchèterie.

Pour rappel, toute demande relative à la carte d'accès est traitée par le bureau communal.

Cette lettre est également envoyée par le biais de la plateforme Internet GVPNet dont vous avez reçu les instructions pour vous y inscrire.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le Président Charles-Hépri Thurre ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Secrétaire Boris